



RÉFORME DES RYTHMES À L'ÉCOLE PRIMAIRE FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

La réforme des rythmes à l'école primaire permettra un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, conformément aux préconisations des scientifiques spécialistes de la question. Elle rapprochera la France des pratiques de ses voisins européens. Les élèves seront ainsi plus attentifs pour apprendre à lire, écrire et compter. Ils seront moins fatigués et plus épanouis. La réforme conduira en outre à un meilleur équilibre entre temps scolaire et périscolaire tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire.

Une semaine de **4 jours et demi** incluant le mercredi matin*

24 heures d'enseignement hebdomadaires comme actuellement

*dérogation possible pour le samedi

Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne



Une année de **180 jours** de classe contre 144 jours actuellement

Finlande 190 jours/an
Royaume-Uni 190 jours/an
Allemagne 208 jours/an

Une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h30



Une pause méridienne de 1 heure 30 minimum



Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves



Des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs



ministère
éducation
nationale



education.gouv.fr/rythmes-scolaires



EXEMPLES D'EMPLOI DU TEMPS

EXEMPLE 1

	8h30	11h30	13h30	15h45	16h30
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	TAP / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT			
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
VENREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	TAP / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP

EXEMPLE 2

	8h30	11h30	13h30	14h	16h30
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	TAP	ENSEIGNEMENT / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MARDI	8h30	11h30	13h30	15h30	16h30
	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
MERCREDI	8h30	12h			
	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT			
JEUDI	8h30	11h30	13h30	15h30	16h30
	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	APC et TAP / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP
VENREDI	8h30	11h30	13h30	15h30	16h30
	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIDIENNE	ENSEIGNEMENT	TAP / SORTIE DE L'ÉCOLE ou TAP

APC : activités pédagogiques complémentaires
TAP : temps d'activités périscolaires

Les dates clés de l'application de la réforme

